VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée de Valeur

ENCOIGNURE DES RUES ORLEANS ET BOURGOGNE,

Entourée de Lignes de Chars, près des Eglises, Marchés, Ecoles et autres Convenances, à 5 Minutes de Marche de la rue du Canal.

SUCCESSION DE CHARLES EUGENE MONTARDIER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 98 316

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 746 rue Carondelet—Il sera vendu MARDI le 5 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit ordre en date et signé le 27 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 88 borné par les rues Orléans, Bourgogne, Dauphine et St Pierre, formant l'encoignure des rues Orléans et Bourgogne et mesurant en mesure française 45 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une bâtisse en briques à un étage et mansarde ayant chambres, et bâtisses en briques dans le fond à deux étages contenant chambres au rez de chaussée et chambres au dessus au premier étage, connus par les numéros municipaux 938 et 940 rue Orléans

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Gustave A. Lambiase notaire en cette ville aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 - déc 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Améliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Bachemin.

98.042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido—MARDI, le 7 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 28 septembre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour Division A maintenant en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 1183, borné par les rues d'Abadie, Miro, Tonti et l'avenue St-Bernard, le dit lot est désigné par le No 8, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds, onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer ses dépens et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1911 et tous certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 98.125.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIORES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330-340 RUE NORD REMPART.

A Alger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY. COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421-1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson.

Nos 301 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY.

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT.

A L'ENCAN, JEUDI, 16 NOVEMBRE, A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 9 octobre 1911, et signé en Cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 13 octobre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partage de Albert N. Robelot Jr. vs Mortimer J. Robelot et al, dossier No 98,125, et à moi adressé, je vendrais à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après, décrite à savoir:

1. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rembert, Bourgogne Conti et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignépar le numéro cinq, sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de façade à la rue Rempart à dix pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'allée au passage, mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun avec lots un deux, trois, quatre cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun avec lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'ilet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911 ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre vingt quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421 1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété juste maintenant décrite et contiguë à la même sur le côté vers l'avenue Whitney désigné par le numéro 8 sur le devis ci-dessus mentionné; ladite portion de terre mesurant soixante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Patterson et soixante-cinq pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, et cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistant d'un cottage double portant les Nos municipaux 1429-1431 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée décrite, comme étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney, trente pieds en largeur, dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée "Algiers", ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Evelina de cent soixante huit pieds et deux lignes, et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant située dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contiguë à la même propriété et mesurant un mille deux cent cinquante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le "Newton Viaduct" et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante dix neuf pieds cinq pouces et six lignes avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 ci-dessus et en plus de leurs enchères, et les actes de vente devant être passés pardevant Felix J. Puig, notaire, à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

LIONEL M RICAU, Encanteur,
Chambre 207 Bâtisse Hennen.

Gustave Lambiase, avocat pour le demandeur.

Chas J. Théard avocat pour le défendeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR, Jr.

No 97.445 paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane, Cour Civile de District, Division D.

COTTAGE SIMPLE. Jeudi, 30 Novembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour daté du 18 octobre 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1063, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Libérale) St. Roch (autrefois Washington) et Grant, sur lots Génilé, lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pillié, daté du 12 mai 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libérale), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St. Cyr, Jr. par acte pardevant George W. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 740.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres plâtrées, toiture en bardeaux, retiré de la banquette sur le devant (arrière en pieux.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la part en du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la perte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer ses dépens, en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Rolo A. Tichenor, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS Encanteur,
Bureau 437 rue Carondelet.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, —No 94,526—Division A.

ROBERT DORSEY JR, ET ALS, VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey, Jr et als vs Robert Dorsey Sr Dossier No 94,526 ledit ordre daté et signé du 12 octobre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville autrefois Carrollton, dans l'ilet No 285 bornés par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent trente pieds (30') de face chacun à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120'), les dits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions—Une moitié au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, aussi de payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer, notaire. Dépôts (ne portant pas d'intérêt) de 20 0/0 du prix d'achat devant être faits au moment de l'adjudication chez

J. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier.

German-American Savings Bank & Trust Co., Curateur.

Ivy G. Kittredge, avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Succession de Ernest Théodore Fleurichamp, Marie Telon Fleurichamp, Son Epouse, et de Caroline Camille Fleurichamp, Epouse de Harry L. Miller.

No 98.090—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 31 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1911, et signé le 26 octobre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir,

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné comme Nos 839 et 841 rue Mazant, comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., de chaque côté, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 240, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Mazant et France, désigné par le No 1 de l'ilet 12, sur un plan du Faubourg Washington, déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, annexé à un acte daté du 12 juin 1833 ledit lot formant le coin des rues Mazant et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur dans et faisant face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835 et 837 rue Mazant, comprenant un cottage double, 5 chambres, etc., de chaque côté, contigu et dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite ci dessus, désigné comme lot No 2 et la lettre H, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 novembre 1880, et ledit lot (2-H) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 3 et la lettre G sur le devis ci-dessus mentionné, attaché à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire, et ledit lot (3 G) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié au plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un an après date avec intérêt au taux de huit pour cent par an devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant payer pour les taxes d'Etat et de ville de 1911, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

Daniel Wendling, avocat pour les demandeurs.

28 oct—28 29—nov 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE MRS P. F. X. LAMBERT
No 97,026—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 31 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E daté du 25 septembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, autrefois connus comme Nos 57 et 59 rue Prytanée et 188 rue Thalie, maintenant portant les Nos municipaux 1402 et 1405 rue Prytanée et 1510 rue Thalie, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, (anciennement dans le faubourg Lacourse), dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Thalie, St Charles, autrefois Navades, et Melpomène, désignés comme lots Nos 18 et 19 sur un devis ou plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 24 décembre 1840. Lot No 18 formant le coin des rues Prytanée et Thalie et mesurant, en mesure américaine, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à ladite rue Thalie de 120 pieds et lot No 19, contigu au lot ci-dessus, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant un cottage double en bois, maintenant portant les numéros municipaux 1512 et 1614 rue Erato, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Erato, Thalie et l'avenue St Charles (autrefois rue Navades), désigné par la lettre B sur un devis et certificat d'arpentage dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 17 mai 1911, lequel dit lot B commence à une distance de 94 pieds 6 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Erato et Thalie et mesurant 35 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de 94 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la portion du fond des lots désignés par les Nos 3 et 4 et d'un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire le 3 janvier 1887.

La vente est sujette au bail et loyers qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat pour 1911; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Busatère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 sept—20—oct 1 8 15 22 29 31

[Succession de Charles Boster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94 531.—Division E.—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Boster, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

27 oct—27 31—nov 5

E. Randolph Gurley.

ANONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. C—No 97 022.

SANS LIMITE OU RESERVE

10,000 actions de la United Tonopah & Gold Field Mines.

1 action de la Fox Optical Manufacturing Co. Trust Certificate pour 100 actions Black Oak Gold Mine Consolidated

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

JEUDI, LE 9 NOVEMBRE 1911.

En vertu d'un ordre de l'Hon E K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Augustin Marion Benedic, daté et signé du 11 octobre 1911, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

John Dymond Jr. avocat pour l'Exécutrice Testamentaire.

29 oct—29—nov 5 9

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Chercheurs de Maisons.

Le Cottage de résidence double, Nos 437-439 rue Soraparu

Succession de Edward Williams.

No 97,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 838 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 6 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Soraparu, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas (autrefois Levée), désigné comme lot No 57 sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1905 annexé à un inventaire dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, passé pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1905, d'après lequel plan le dit lot mesure trente et un pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Soraparu sur cent dix-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ledit lot portant les numéros municipaux 437 et 439 rue Soraparu, étant la même propriété qui a été acquise par ledit défunt, par achat de la Dryades Building & Loan Association, par acte daté du 16 décembre 1907, enregistrés dans le livre des transferts 218, folio 390.

Les améliorations comprenant un cottage de résidence double, connu comme Nos 437-439 rue Soraparu, contenant 3 chambres salle à manger et cuisine, grillage en fer et hangar couvert en ardoises, etc. de chaque côté.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt chez l'encanteur au moment de la vente, les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant Mark M. Boatner, notaire

8 oct—8 15 22 29—nov 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 736 et 738 rue Salcedo, entre les rues Gravier et Perdido.

People's Homestead Association vs George W. Mohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,286—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, le lot numéro quatre cent trente sept (438) borné par les rues Gayoso, Gravier, Perdido et Salcedo, lequel lot est désigné par le numéro douze sur un devis d'arpentage annexé à un acte passé pardevant M. B. Trist, notaire en cette ville, daté du 7 octobre 1899, en vertu duquel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Salcedo sur cent quarante-quatre pieds et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

30 oct—20 27—nov 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Vincent Di Rocchi versus Chas May.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 50 071—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B agissant pour le juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans le local No 615 rue Toulouse dans le Deuxième District de cette ville le JEUDI 9 novembre 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir Un coffre fort en fer Un lot de cadres pour voiture. Un lot d'outils. Un sofa. Un lot de machinerie Un dynamo et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — A. J. Rossi avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

B. V. Redmond versus Bacarisse Rooting Co Ltd

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 48,749 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 9 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Typewriter Remington numéro 7, un Pupitre pour Typewriter, un Pupitre à bascule, un Coffre-fort en fer, 1 Bibliothèque G D, deux Chaises tournantes un Pupitre élevé, une Pendule, un lot de Tambours en fer, un Réfrigérateur, Chaises etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—S. J. Gautier, avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 5 9

Mme A. V. Rigob vs Levi Gant.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS — No 1,985 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne., je procéderai, le 27 novembre 1911, à 11 heures du matin, à la vente aux enchères publiques, en face de la Maison de Cour (219-221), rue Morgan, 5me District de la Nouvelle-Orléans, Lne., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le 5me District de cette ville dans le carré borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), Ptolémy, Socrate et Tâche (anciennement Mentor), désigné comme lot No 13 du carré No 245 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Nunez, par 120 pieds de profondeur et façade à la rue Ptolémy. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. GEO. W. KOBOLT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

N. E. Humphrey, avocat. 27 oct—30f

ANNONCE JUDICIAIRE.

G Emile Reiman et Ernest Edward Reiman versus Philip Green

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No 48,568. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 30 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendance qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le Numéro Trente trois dans l'ilet Numéro 665, borné par les rues Lopez Bendon Gravier et Perdido, sur un plan dressé par D. M. Brosnan, daté le 1er avril 1899 annexé à une vente passée pardevant A. G. Lapice, notaire, le 30 juin 1899. Ce terrain mesure 30 pieds de face à la rue Lopez sur 156 pieds 5 pouces de profondeur. Acquis de la Suburban Building and Loan Association par un acte passé pardevant Harry L. Loomis, Jr, notaire, le 28 février 1910 enregistré dans le bureau des transferts livre 232 folio 372 Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée Conditions: Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Albert Guilbault, avocat des demandeurs.

26sept—26 27--oct1 8 15 22 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. J. Brown versus W. Clark Talbert.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 48,947—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw juge de la Division C agissant pour le juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique dans le local No 938 rue Canal, coin Dryades, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 31 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: 84 chaises Deux chaises tournantes, deux éventails de plafond, six pupitres, 2 "rotary fans", 3 garde robes, 2 "Buffalos Leather Heads", une paire de portières, un lit de tapis Insigne Buffalo, Chaises extra, deux orgues, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Edgar M. Cahn, avocat pour le demandeur.

20 oct—20 25 31

AVIS AUX CREANCIERS.

S. & J. Katz & Co. se al vs Non Marché Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,045—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par T. Walter Danziger, receveur de la Non Marché Co. Ltd, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Alfred D. Danziger, avocat.

28 oct—28—nov 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Propriété Améliorée et non Améliorée de la

Audubon Building Company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins moderne et à l'épreuve du feu,

Coin Nord-Est des rues Canal et Bourgogne, Connu comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 108' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 78,243 pieds carrés d'espace et trop bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contigue dudite

Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine,

Et ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu près 160'; et aussi contigue à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en bloc conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est